

ACADÉMIE ROYALE KONINKLIJKE AC, (86
DES VOOR
SCIENCES COLONIALES KOLONIALE WETENSCHAPPEN

BULLETIN MEDEDELINGEN
DES SÉANCES DER ZITTINGEN

(Nouvelle série — Nieuwe reeks)

V — 1959 — 2

EXTRAIT — UITTREKSEL

Perspectives d'Inga

PAR

F. CAMPUS

Rue de Livourne, 80A,
BRUXELLES 5

Livornostraat, 80A,
BRUSSEL 5

1959

VI

F. Campus. — Perspectives d'Inga.

I. — La puissance totale d'énergie hydroélectrique installée dans le monde occidental est supérieure à 78.000 MW. (1).

La puissance potentielle disponible y serait de 451.660 MW environ, celle de l'U. R. S. S. et de la Chine étant évaluée à quelque 285.000 MW.

La puissance potentielle concentrée à Inga [3], * de 25.000 MW garantis et même de 30.000 MW à environ 90 % de garantie, en fait non seulement un site exceptionnel en valeur absolue, mais aussi en valeur relative : 5 à 6 % des ressources potentielles du monde occidental !

La part de l'énergie hydroélectrique dans le développement énergétique mondial est de plus en plus importante et le restera ; le recours à l'énergie nucléaire est un appoint et une ressource d'avenir encore enveloppés de beaucoup d'incertitudes et de difficultés intrinsèques, cependant que les aménagements prévus à Inga sont dépourvus de risques naturels.

II. — La situation géographique d'Inga est exceptionnelle, en raison à la fois de sa latitude et de sa proximité d'un estuaire facilement navigable, au centre du bassin atlantique. On peut se représenter ce que cela signifie en songeant à l'essor prodigieux de l'industrialisation et de la prospérité de la Norvège, dont la situation géographique est beaucoup moins favorable que celle du Bas-Congo.

(1) 1 mégawatt (MW) = 1.000 kW.

* Sources indiquées *in fine*.

En effet, en Norvège, d'après les sources utilisées, la puissance potentielle hydroélectrique est de 14.700 MW, notablement inférieure donc à celle d'Inga.

Le site d'Inga présente dès lors une valeur et une signification mondiales, par sa nature même. Rien d'étonnant à ce qu'il ait suscité un intérêt universel, qui se manifeste non seulement par la voix de la presse internationale, mais plus sûrement encore par les démarches des diplomates et des personnalités représentatives des milieux économiques et industriels les plus importants de tous les pays. Par ailleurs, des groupements belges puissants, associant le plus souvent des sociétés étrangères, ont été constitués spécialement en vue d'utiliser l'énergie disponible à Inga à diverses productions industrielles.

Il est désormais certain que la puissance potentielle énorme d'Inga pourra être entièrement utilisée et qu'une concentration de production sans pareille pourra s'y épanouir. Son établissement n'est qu'une question de temps, indépendamment de toutes circonstances politiques.

III. — A ces caractéristiques naturelles exceptionnelles, les rapides d'Inga joignent l'avantage de possibilités d'aménagement et d'exploitation techniquement simples en général et très adaptables. Le seul ouvrage présentant un caractère particulier est le barrage du fleuve. Mais le plan d'aménagement unanimement proposé permet d'en ajourner l'exécution d'au moins une dizaine d'années et probablement davantage. Ce travail pourra donc être étudié et préparé avec soin, à la faveur de la meilleure connaissance du site que procureront l'exécution et l'exploitation des premières usines.

Les autres ouvrages n'ont d'autre caractéristiques exceptionnelles que les grandes quantités de travaux à effectuer, mais dont l'exécution doit d'ailleurs être progressive.

Un accident naturel du terrain, voisin du fleuve, la vallée Van Deuren, permet un aménagement initial déjà très économique, de telle sorte qu'à l'abondance de l'énergie s'ajoute, dès le début, son bas prix. C'est cela qui a mis en vedette la valeur économique d'Inga, en raison de la pénurie mondiale actuelle de sources d'énergie importantes à bas prix. Si les fluctuations économiques actuelles ont pu sembler récemment freiner les projets de développement des industries utilisatrices futures de l'énergie d'Inga, ce ne peut être là qu'une hésitation passagère, car l'attrait d'Inga ne cessera de croître d'une manière permanente, en raison de la demande toujours plus pressante d'énergie à bon marché en grandes quantités.

IV. — Le rapport du Comité des Experts [1, p. 18] a exposé la difficulté initiale de démarrage, caractérisée par la notion du seuil économique, qui a été évoquée dès les débuts de l'étude de la question. Ce seuil économique est défini par la puissance minimum nécessaire pour assurer un prix assez attractif de l'énergie, afin qu'il incite les premiers usagers à contracter une consommation d'énergie au moins équivalente à la pleine utilisation de cette puissance de départ. La difficulté de ce point provenant de ce que les premières évaluations du seuil économique étaient trop élevées, des efforts considérables ont été exercés pour abaisser ce seuil économique. Parallèlement, des efforts étaient faits en vue de développer la consommation, par une prospection et une information économiques extensives.

Actuellement, le résultat de ces efforts combinés a permis de résoudre le problème initialement indéterminé du seuil économique. En effet, on a maintenant la quasi certitude d'abaisser très fortement le seuil économique, cependant que se dégage aussi le très ferme espoir d'une demande désormais supérieure à ce même seuil. Dès lors,

l'obstacle est surmonté et la voie est ouverte à un aménagement initial permettant une première installation de quelques industries-clefs, grandes consommatrices de courant à bas prix. Le développement ultérieur de ces industries de départ et l'installation d'autres, nouvelles, sont ensuite rendus possibles par la quantité considérable de puissance en réserve. La variété des industries utilisatrices de l'énergie d'Inga dès le début est une circonstance très heureuse qu'il convient de favoriser.

L'établissement du projet définitif avec le concours d'un bureau d'études national est maintenant bien orienté et ne semble plus devoir réserver de difficultés majeures. Le prix de ces études est évalué à 250 millions environ et tous les crédits nécessaires sont disponibles jusqu'à la fin de 1960 ; ils couvrent aussi d'ailleurs l'établissement de la route nouvelle de Matadi à Inga qui vient tout juste d'être adjugée, ainsi que les aménagements portuaires nécessaires.

V. — Au point de vue financier, l'établissement des premières usines consommatrices n'exigera pas des investissements particuliers excessifs, du fait de la multiplicité et de la variété des industries utilisatrices, qui ne pourront avoir chacune au départ qu'une grandeur moyenne, en raison de la limitation même de l'équipement hydroélectrique initial. Celui-ci ne dépassera probablement pas et n'atteindra peut-être même pas entièrement la demi-étape initiale de 800 MW environ prévue au rapport du Comité des Experts de 1957 [1, p. 22]. Les premières fournitures de courant pourront encore être prévues, si l'on fait diligence, pour la fin de 1964. L'achèvement de cette demi-étape initiale ne pourrait être assuré avant 1966 et le développement ultérieur pourrait progresser d'après la demande des utilisateurs.

Quant au financement de l'équipement initial des centrales, il pourra se faire en totalité ou en majeure partie, selon les décisions de l'organisme de gestion et

d'exploitation, par voie d'emprunt de capitaux privés, gagés par les contrats de consommation d'énergie souscrits par les premiers utilisateurs avant le début des travaux de construction des centrales. On peut estimer que l'investissement initial serait de l'ordre de 8 à 9 milliards de francs jusqu'à la fin de 1966.

Il ne semble pas opportun que le financement des centrales soit assuré par la Belgique seule, bien que ces centrales seront la propriété d'un organisme de caractère public. En effet, ainsi qu'il a déjà été exprimé en conclusion d'un article publié dans la revue *Industrie* en juin 1958 [2] l'aménagement hydroélectrique d'Inga, œuvre de la communauté belgo-congolaise, profitera principalement au Congo, dont tout le territoire contribue à la formation du débit considérable et régulier du fleuve à Inga.

Cependant que la Belgique se trouve surprise, par le départ de la Communauté économique européenne, en flagrant délit d'insuffisance d'infrastructure et d'équipement nationaux et d'impréparation de sa structure économique, il semble bien nécessaire que les Belges réservent leurs propres ressources par priorité à leur propre territoire.

VI. — L'aménagement d'Inga pose d'ailleurs un problème politique dont la signification sera claire aux yeux de tous lorsque les premiers aménagements seront entrepris et commenceront à exercer leurs effets. On reconnaîtra alors que cette question ne relève pas de la politique ordinaire des partis, pas même d'une politique nationale belge, ni d'une politique de communauté belgo-congolaise. Elle appartient à la grande politique internationale, sur un plan rigoureusement réaliste et économique. Déjà des indices en apparaissent de divers côtés.

La Belgique est bien placée, singulièrement par l'exemple de l'œuvre de LÉOPOLD II en Afrique, et aussi par les

traditions profondes de sa politique congolaise, pour s'adapter aux nécessités d'une politique internationale de cette nature. Elle peut y trouver aussi les formules qui garantiront la stabilité requise pour rendre possibles les énormes investissements totaux qu'exige déjà l'équipement complet énergétique et industriel de la phase réduite de départ. Et, par le fait même, Inga pourrait devenir un gage solide de la pérennité de l'œuvre commune des Belges et des Congolais en Afrique centrale.

VII. — L'aménagement d'Inga a été considéré par certains, encore récemment, comme une utopie. Utopie gigantesque certes, constructive et bénéfique, mais l'œuvre de LÉOPOLD II aussi a été considérée comme utopique. Sous l'impulsion d'un nouveau patronage royal, la nouvelle utopie va devenir une réalité au Congo.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] CAMPUS, F. : L'aménagement hydroélectrique du fleuve Congo à Inga (*Mém. Acad. royale des Sc. col.*, Bruxelles, 1958).
- [2] — : Inga (*Industrie. Revue de la Fédération des Industries belges*, juin 1958, pp. 398-403).
- [3] GUTHRIE BROWN, J. Hydroelectric engineering practice (London, Blackie and Son Ltd, 1958, volume III, d'après :
- 1) Statistical year books of the World Power Conference, de 1936 à 1954 ;
 - 2) Statistical Year Book of the United Nations, 1953;
 - 3) Transactions of the 4th (1950) and the 5th (1956) World Power Conference.

Le 14 février 1959.